

Ça ne passe pas !

Des personnels de l'Université de Bordeaux (site de Talence) réunis le lundi 12 mars 2018 ont pris connaissance des événements qui se sont déroulés le mardi 6 mars 2018. Une quarantaine d'étudiant·e·s manifestant pacifiquement contre les réformes en cours dans l'enseignement supérieur occupaient l'amphithéâtre Gintrac, place de la Victoire. Sur décision de la présidence de l'Université de Bordeaux, une évacuation brutale par les forces de police a eu lieu. Les violences physiques et verbales infligées par les policiers aux étudiant·e·s ont particulièrement choqué le personnel présent à la réunion.

L'ensemble des personnels signataires de cette motion condamne fermement :

1. La demande faite par la présidence à la préfecture d'une intervention policière au sein de l'université à l'opposé de la culture du dialogue qu'elle affiche.
2. Le mode opératoire de la police parfaitement disproportionné par rapport à l'action pacifique des étudiant·e·s. Incluant les insultes racistes et homophobes, les violences physiques et les humiliations.
3. Les manœuvres de la présidence pour justifier cette intervention :
 - les déclarations diffamatoires de la présidence laissant supposer que des dégradations avaient été commises, faits par la suite reconnus comme faux ;
 - l'évocation de dégradations antérieures (celles des locaux de Broca en 2016 dont les étudiant·e·s de l'époque n'étaient d'ailleurs pas responsables) qui ne peuvent pas être reliées aux étudiant·e·s d'aujourd'hui même implicitement.
4. Les mesures discriminatoires et arbitraires prises par l'université à l'encontre d'une trentaine d'étudiant·e·s leur interdisant de séjourner dans les locaux de l'université hors de leurs temps de cours.

Dans ce contexte, nous demandons à la présidence de reconnaître publiquement son tort dans la demande d'une intervention policière et d'annuler immédiatement l'arrêté interdisant à certains étudiant·e·s de circuler dans l'université.

Par ailleurs, des réserves peuvent être émises concernant l'accusation de violences des étudiant·e·s sur les policiers alors que les violences subies par les étudiant·e·s ont été constatées médicalement et ont fait l'objet pour plusieurs d'entre eux d'ITT conséquents. Nous insistons pour que l'université soutienne moralement et juridiquement l'étudiant attaqué en justice. Pour leur part les personnels de l'université ont décidé de participer à la caisse de soutien mise en place par les étudiant·e·s afin de subvenir aux frais d'avocat·e qui pourraient être engagés (<https://www.leetchi.com/c/solidarite-contre-la-repression-a-luniversite-de-bordeaux>).

Nous réaffirmons enfin notre volonté d'avoir à l'université un climat de non-violence, ouvert aux discussions et où le recours à la police ne soit une solution qu'en cas de force majeure. C'est pour cette raison que nous soutenons les revendications des étudiant·e·s quand à la nécessité de temps et d'espaces d'expression sur le campus. Nous demandons aussi, pour les étudiant·e·s :

- un espace d'expression par tranche universitaire ;
- la possibilité de débattre, tout au long de l'année, d'un sujet au moins toutes les semaines et de l'annoncer par liste de diffusion à l'ensemble des étudiant·e·s et personnels.

Rédigé le 14 Mars 2018 à Talence.

Cette motion a été signée par 93 personnes travaillant à l'Université de Bordeaux. La motion signée a été envoyée au président de l'Université de Bordeaux. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse boussica@labri.fr. Une copie de ce document est disponible sur le site (https://www.labri.fr/perso/boussica/archives/motions/ca_ne_passe_pas.pdf).